MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2026 – 12

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260119-D202612-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :
13/01/2026

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	 23
Présents	 22
Votants	 23

Objet :

PROJETS / TRAVAUX

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf janvier, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel BARRE, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :
M.M. Daniel BARRE - Marie-Laure PONDARD - Philippe ELLEOUET - Dominique HEMERY - Didier LE STUNFF - Nathalie MORICE - Philippe RENAUD - Marie-Armelle JOLLY - Gilbert GUÉRIF - Maryse ROYER - Joël CRUBLET – Marine GOYON - Hervé BÉRARD - Marie-Christine PRAUD - Patrick FONTAINE - Françoise GUYOT - Jean-François HÉLIN - Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU - Jacques FRANÇOIS - Philippe THOMAZO et Jean-Marc CARREAU.

ETAIT ABSENTE EXCUSÉE :
Madame Christine CHÉRAUD ayant donné procuration à Mme Maryse ROYER

SECRETAIRE : Madame Marine GOYON

2026. 12 / PROGRAMME DE VOIRIE – Lot 1 – voie verte : avenant aux marchés de travaux

Monsieur Philippe RENAUD, Adjoint en charge de la Voirie, rappelle à l'Assemblée que par délibération n° 2025 - 115 du 18 septembre 2025, le conseil municipal attribuait les marchés de travaux relatifs aux travaux de voirie pour la réalisation de la voie verte à l'entreprise ROBERT TP (35). Il s'avère que des travaux supplémentaires doivent être réalisés pour l'ajout « d'œil de chat ».
Un avenant 1 est soumis à l'assemblée, à savoir :

N° AV	LOT	ENTREPRISE	OBJET AVENANT	MONTANT AVENANT € HT	MONTANT MARCHÉ INITIAL € HT	MONTANT MARCHÉ TOTAL € HT
1	1	ROBERT TP	Fourniture et pose « d'œil de chat »	150 €	127 368.93 €	127 518.93 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide:
- D'adopter l'avenant ci-dessus présenté,
- De déléguer Monsieur le Maire - ou, en cas d'empêchement, un adjoint - pour intervenir à la signature dudit avenant et toutes pièces annexes se rapportant à la présente affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire,
Daniel BARRE